

OBSERVATION TERRITORIALE ET NUMÉRIQUE LE PROGRAMME "NUTS" SE PENCHE SUR LE CAS DE MONTRÉAL

Les dispositifs d'observation territoriale qui accompagnent ou précèdent l'action publique en France sont traditionnellement basés sur l'usage de données statistiques. Il apparaît que ces pratiques sont aujourd'hui questionnées à maints égards par le recours combiné aux approches numériques et usagères : elles répondraient au besoin d'une action publique plus « ergonomique » et surtout, plus en phase avec les réalités et les dynamiques territoriales nouvellement observées. De nouvelles perspectives sont-elles en train de s'ouvrir ? Permettront-elles d'améliorer la compréhension des rapports à la ville et aux territoires et de mieux penser l'action publique ? C'est ce que cherche à appréhender le programme de Recherche « Approches numériques et usagères dans l'observation des territoires » (NUTS). Le cas de Montréal a été exploré dans ce cadre.

Un programme orchestré par

Emmanuel ROUX
Pacte laboratoire
de sciences sociales ;
Université Grenoble Alpes

Julien Saint-Aman
SFR Territoires en réseaux ;
Université Grenoble Alpes



Espace de coworking Temps Libre
Quartier Mile End, Montréal
© Julien Saint-Aman

MONTRÉAL S'EST DÉCLARÉE EN 2014 « VILLE INTELLIGENTE ET NUMÉRIQUE ». Cela s'est traduit par la mise en place d'un « Bureau de la ville intelligente » qui, inscrit dans une logique de facilitation, visait à sélectionner, accompagner et promouvoir des projets misant sur l'implication d'habitants, d'usagers, de citoyens, d'associations, de socioprofessionnels ou d'institutions dans la production et l'usage de données, pour faire de Montréal une ville innovante.

La collecte de données et l'usage du numérique sont ainsi exploités par des partenaires publics ou privés très hétérogènes dans près de 70 projets soutenus par la Ville, portant sur l'innovation collaborative, l'incubation d'entreprises, la démocratie participative, les mobilités intelligentes, les services publics numériques... Parmi ceux-ci, on trouve pêle-mêle des bus autonomes, des projets de lignes de bus interurbaines connectées, des espaces de coworking interconnectés, des cartographies citoyennes, le développement de plateformes numériques à caractère culturel, collaboratif, citoyen...

Ces expérimentations contribuent-elles à la production de nouveaux rapports à la ville ? Quelles fenêtres ouvrent-elles à l'observation ?

UN LABORATOIRE D'INNOVATION URBAINE ASSOCIANT LES CITOYENS Initialement plutôt marquée par la présence de projets technologiques ou relevant de la smart city, la place des usagers et de l'acceptation publique des projets est de plus en plus discutée. C'est pourquoi le dispositif a évolué vers un « laboratoire d'innovation urbaine »

avec par exemple, le recrutement de citoyens testeurs : 1 000 volontaires pour vérifier l'acceptabilité sociale de l'action publique dans la ville. Dans le même esprit, l'observatoire du Grand Montréal organise une agora métropolitaine, rassemblant 700 personnes, pour mettre en débat les résultats du monitoring territorial et remettre à plat le plan d'actions métropolitain, en partenariat et sous la responsabilité d'acteurs de la société civile.

Autant d'organisations, de collaborations, d'initiatives qui, en matière de dispositifs de connaissance et d'action publique, questionnent nos manières d'observer et de faire nos villes et territoires. L'exploration se poursuit.

Pour en savoir plus : <https://laburbain.montreal.ca/>

Au Niger, les balbutiements du numérique au secours de la scolarisation

Sur l'antenne de France Inter, le 20 novembre, Rémi Brancato rappelait que le Niger est le dernier pays du classement mondial en matière d'indice de développement humain : un enfant sur deux (six filles sur dix !) ne vont pas à l'école. Le développement numérique peut-il favoriser l'accès à l'éducation (et plus largement le développement du pays) ?

Lire la suite dans Grand A Le Mag

GRAND A LA LETTRE

Big Bang numérique

#exclusion #inclusion

APERÇU

LA « RÉVOLUTION NUMÉRIQUE » :
UNE CHANCE ? POUR TOUS ?



Benoît Parent,
Directeur de l'Agence d'urbanisme
de la région grenobloise

En moins d'une génération, d'Internet au smartphone, des objets connectés à l'intelligence artificielle, le numérique – soutenu par le déploiement du très haut débit – a bouleversé nos territoires et nos usages, modifiant notre rapport aux autres, dessinant une nouvelle vision (de nouvelles visions ?) du monde, accélérant le cours des transitions dans les domaines de l'énergie, des mobilités, de la citoyenneté...

Le fait se veut admis : la société est digitale ; Internet est solide-ment ancré dans notre quotidien. Une sorte de déterminisme semble nous emporter vers un futur hors de contrôle. Dont acte ? Entre mythes et fantasmes, les dernières statistiques de l'Insee nous ramènent à une réalité nettement pondérée.

En France (comme en Europe), un internaute sur trois manque de compétences numériques de base. Parmi les + de quinze ans, 15 % ne se sont jamais connectés au cours de l'année. Et que dire de tous ces précaires, personnes âgées, peu diplômées, isolées... exclus de la grande révolution, frappés d'illectronisme : un Français sur six ! Treize millions de personnes ! On déplore également la mise sous tension des ressources provoquée par cinquante milliards d'objets connectés dans le monde, et le coût carbone croissant des informations stockées et échangées (neuf milliards de mails par heure). On comprend qu'aujourd'hui, selon une étude récente du Credoc, les Français qui voient le numérique comme une menace sont désormais plus nombreux que celles et ceux qui le vivent comme une chance.

Derrière ce noir tableau, la promesse de progrès réellement profitables à tous, créateurs de liens plutôt que de nouvelles

* « Pour une déclaration des droits et libertés fondamentaux numériques. » Le Journal du Dimanche, 19 octobre 2019

fractures, est-elle encore crédible ? Sans doute oui, sous réserve d'une grande vigilance et de garde-fous solides, notamment éthiques et juridiques, quand l'ombre du big data plane sur nos principes et valeurs fondamentaux. C'est une question que pose Jean-Marie Cavada dans une récente tribune* : « comment tirer un profit individuel et collectif de ce monde numérique tout en préservant les acquis de plusieurs générations de droits et libertés ? »

Ni technophile ni technophobe, l'Agence souscrit à cet appel comme à tous ceux qui militent en faveur de démarches numériques dont l'utilité publique est partagée. Amélioration de la santé et du bien-être, gestion de l'énergie et des ressources naturelles, préservation de l'environnement, coordination et déploiement de mobilités responsables... Dans sa contribution à l'observation et au futur des territoires, par son rôle important de collecteur et de producteur de données, chaque pan de son activité est concerné et questionné.

On l'aura compris, le numérique peut apporter le meilleur et le pire. Choisir la place qu'on lui accordera dans le monde de demain et s'y préparer ensemble, répondre aux attentes des citoyens et des territoires sans en oublier aucun, améliorer la gestion collaborative des données « d'intérêt territorial » à l'échelle de la région grenobloise... quel rôle pour l'Agence ? quel renouveau pour l'urbanisme ? quels outils au service d'un modèle repensé pour l'action et le service publics dans tous les territoires ? quelles priorités numériques en regard de quels usages ?

Sur sollicitation du Conseil scientifique de l'Agence, Grand A a souhaité faire le point sur ces questions, avec le concours d'un large panel d'acteurs et d'experts.

▲ pour apprendre, connaître, constater, comprendre, partager. ▲ pour anticiper, éclairer, décrypter, s'adapter, s'améliorer. ▲ pour articuler idées, regards, expertises, solutions, politiques.

GRAND A LE MAG
De nombreux articles et reportages
à retrouver sur grand-a.aurg.org
Version mobile m.grand-a.aurg.org

www.aurg.org
accueil@aurg.asso.fr

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00

Directeur de la publication : Benoît Parent
Rédactrice en chef : Anne Quantin Pottecher
Secrétaire de rédaction : Béatrice Méténier
Coordination : Caroline Leroy

Auteurs : Benoît Parent, Nicolas Douay,
Martial Simondant, Séverine Battin, Emmanuel Roux,
Julien Saint-Aman

Carte : Cédric Lomakine, sources BlaBlaCar,
projet de recherche Data Institute 2019
Maquette : ça crée Val
Impression : Press'Vercors

ANCRAGE

LE VÉRITABLE CHALLENGE DES TERRITOIRES : L'ANTICIPATION

LE POINT DE VUE DE



Martial Simondant
Vice-président de Bièvre Isère Communauté

Le développement du numérique impacte profondément le quotidien des citoyens, dans tous les domaines, professionnels et privés. L'émergence de nouveaux outils, moyens et services fait évoluer les habitants dans leur relation aux autres et avec leur environnement. L'enjeu majeur pour les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, est d'anticiper suffisamment les nécessaires adaptations de la société, des modes de vie, des usages.

▲ Dans notre territoire rural de 700 km², qui rassemble 50 communes, c'est le moyen de renforcer les liens.

Ce développement est un bouleversement qui suscite une grande attente. Les habitudes vont se modifier dans tous les domaines : avec le télétravail qui se met en place progressivement sur nos territoires, la télémédecine ou encore la géolocalisation qui permet une offre exhaustive de loisirs... Et nous devons prendre en considération les publics qui n'ont pas accès aux moyens numériques, faute d'outils ou de formation. L'autre enjeu majeur pour les acteurs publics est d'intégrer le plus largement possible l'ensemble des citoyens dans le processus de développement pour éviter la fracture, la marginalisation d'une frange de la société.

Les évolutions technologiques génèrent plus souvent des questionnements que des réponses ou des solutions évidentes : quelles conséquences demain du développement du télétravail, des véhicules autonomes, de la route intelligente, de l'intelligence artificielle sur les besoins en

infrastructures de mobilité ? Quel sera l'impact de l'évolution des performances des technologies sur la production, le stockage, le transport, la consommation de l'énergie électrique ? Comment l'imagerie médicale, le télédiagnostic vont-ils influencer sur les relations entre les patients et les praticiens ?

À plus long terme, nous devons par conséquent veiller aux évolutions qu'engendreront les outils numériques en milieu urbain mais aussi en milieu rural. L'extension du très haut débit (THD) offre la faculté aux territoires les plus éloignés de disposer de nouveaux outils. Dans notre territoire rural de 700 km², qui rassemble 50 communes, c'est le moyen de renforcer les liens. Élus et professionnels auront par exemple accès aux réunions virtuelles qui facilitent les échanges ; les citoyens pourront mieux bénéficier des services dématérialisés à domicile, en mairie ou en Maison de services au public (MSAP).

Le véritable challenge des territoires réside dans l'anticipation car les transformations sociétales, comportementales, d'aménagement de l'espace public, s'effectuent sur des cycles relativement longs alors que les évolutions technologiques se développent vite et nous interpellent au quotidien.

▲ À lire : "Des territoires ruraux, mais pas en marge" dans **GRAND A LE MAG**

LE POINT DE VUE DES HABITANTS

« C'est une chance : on a accès à tout, tout de suite. Mais ça peut être une menace si ce n'est pas encadré par l'humain. »

Jeanne Lebon, buraliste

« Maintenant il faut tout faire sur Internet. La déclaration de revenus, c'est un cauchemar. »

Marie-Paule Parys, retraitée

« Ça permet de voyager depuis chez soi. Pour moi qui n'en ait pas les moyens, c'est un accès au monde et à la culture. »

Thierry Laurand, fonctionnaire

« Les démarches sur Internet, c'est compliqué. Quand même, traiter avec une vraie personne, c'est plus rassurant. »

Jean Dreniot, cheminot

LA TRANSITION NUMÉRIQUE, LEVIER DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

LE POINT DE VUE DE



Séverine Battin
Directrice générale des services
du Département de l'Isère

Depuis 30 ans, avec le numérique, l'accès aux administrations et aux services essentiels, la vie publique et la vie citoyenne se transforment à une vitesse jamais atteinte. Cette profonde évolution appelle une reconfiguration toute aussi radicale du lien entre numérique, inclusion sociale et solidarités territoriales.

Le Département de l'Isère est à la fois opérateur et accompagnateur de ce changement, et notamment du fait de ses rôles d'aménageur – pour le très haut débit – et de garant des solidarités territoriales et sociales. Il est acteur de la transition numérique à travers ces deux approches complémentaires et indissociables.

L'accès au très haut débit (THD) pour les Isérois, avec le déploiement de 450 000 prises d'ici 2024, (soit 99 % des foyers sur les 466 communes du réseau d'initiative publique), permettra le raccordement de tous les sites publics et de 95 % des entreprises d'ici 2021. Ces investissements publics représentent 290 millions d'euros.

Les infrastructures sont essentielles mais pas suffisantes : 39 % des Français déclarent en effet ne pas être en capacité de réaliser seuls leurs démarches en ligne. Le Département a une responsabilité auprès de ces publics – personnes en difficulté sociale, âgées, ou en situation d'illectronisme. Si l'accélération de la tran-

▲ À lire : "THD, partout, pour tous, c'est pour quand ?" dans **GRAND A LE MAG**

sition des services publics vers le « tout numérique » est synonyme de simplification et de gain de temps pour la plupart des usagers, la capacité des Isérois à en maîtriser l'usage, quel que soit l'environnement territorial, est un préalable incontournable.

▲ À terme, c'est la question de l'universalité d'accès aux services qui est posée.

L'action départementale en faveur de l'inclusion numérique se déploie sur plusieurs fronts, avec l'aide d'une chargée de projet dédiée : conception (design des services) prenant en compte les pratiques des usagers, accompagnement des Isérois par des médiateurs numériques (25 postes à pourvoir pour des jeunes en service civique), équipement des collèges. Le Département est lauréat de l'appel à projet Pass Numérique, avec, à la clef, un investissement de 54 500 € pour former agents et usagers.

▲ La bonne coordination est nécessaire pour garantir la cohérence des initiatives.

La transition numérique a un impact important sur l'organisation de notre administration, pour être en capacité d'appréhender l'évolution des tâches et des métiers de ses agents, et de garantir une présence humaine à celles et ceux qui en ont besoin.

Cette dynamique d'inclusion est largement partagée par d'autres administrations : la bonne coordination est nécessaire pour garantir la cohérence des initiatives et éviter une complexité supplémentaire pour les publics.

L'URBANISME À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

LE POINT DE VUE DE



Nicolas Douay
Professeur des Universités en aménagement
de l'espace et urbanisme - Université Grenoble Alpes,
UMR Pacte

Les mutations technologiques ont souvent produit des changements sociaux importants qui se traduisent dans l'espace et la pratique de l'aménagement. Ainsi nous pouvons imaginer quatre scénarios quant à l'impact du numérique. Illustrés ci-dessus, ils sont développés dans *L'urbanisme à l'heure du numérique*.

Scénario 1, un urbanisme algorithmique ou le retour des experts, qui repose sur l'accès à des données supplémentaires dont le traitement est fluidifié par le numérique. La numérisation des méthodes d'aménagement correspond alors au retour d'un urbanisme d'expertise avec la domination d'acteurs techniques dans la production urbaine. Cela donnerait une nouvelle jeunesse à une approche rationnelle qui apparaîtrait maintenant sous les traits d'un urbanisme durable.

▲ Repérer des interactions dans les configurations locales forcément hybrides et inédites.

Scénario 2, un urbanisme ubérisé sous la pression d'une extension du domaine du capitalisme urbain, qui renvoie à l'économie digitale et à l'émergence de nouveaux acteurs dans la production urbaine, remettant en cause la légitimité et la capacité d'action des acteurs institutionnels. Il s'agit d'une poursuite de la privatisation de la ville avec l'intervention croissante des acteurs privés à côté des acteurs publics.

Scénario 3, un wiki-urbanisme à la recherche d'une ville alternative, qui renvoie au mouvement des « Civic Tech », développant des dispositifs sociotech-

niques au service d'un renouveau démocratique. Cette dynamique n'est pas nouvelle. Les mouvements sociaux s'appuient maintenant sur le numérique et viennent ainsi renforcer l'approche communicationnelle de l'aménagement. Comme l'urbanisme ubérisé, le wiki-urbanisme peut constituer une remise en cause des acteurs publics.

Scénario 4, un urbanisme open-source par le renouveau des pratiques des institutions de l'aménagement, qui concerne les institutions avec l'ouverture des données publiques (open data) et le renouveau des instruments de la participation. Le numérique vient ainsi apporter des ressources supplémentaires pour rendre plus tangible le tournant collaboratif dans l'urbanisme.

Ces quatre directions possibles sont davantage complémentaires que contradictoires. L'une ne va pas éclipser toutes les autres. Il est donc possible de repérer des interactions dans des configurations locales forcément inédites et hybrides qui illustrent la diversité des effets du numérique. L'avenir dira si la numérisation progressive des villes sera à la hauteur des promesses mais nous pouvons déjà faire l'hypothèse qu'il s'agira d'un élément central de l'évolution de la pratique de l'urbanisme.

▲ "L'urbanisme à l'heure du numérique", N. Douay, ISTE éditions 2018, à consulter à la Doc'



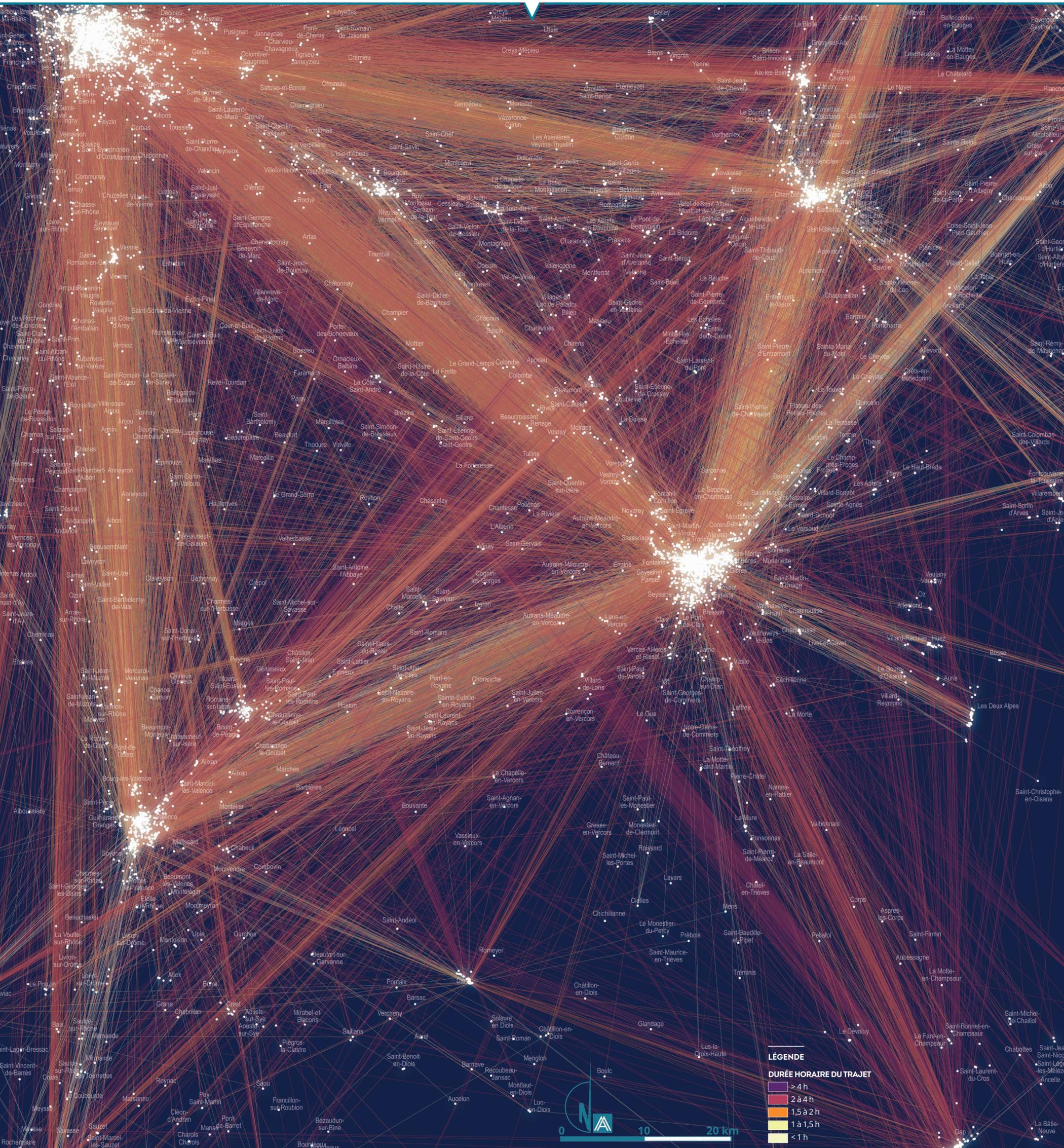
Regarder le reportage
Faites du numérique,
les Tracols, Royans,
Vercors, dans
GRAND A LE MAG

« Nos enfants ne prennent pas le temps de nous expliquer. Ils préfèrent faire à notre place. »

Sophie Roland, retraitée

« On a de moins en moins le choix, tout est dématérialisé. Nos libertés se perdent. »

Bertrand Branche, technicien



Covoitureurs à la trace

Cette représentation des traces numériques a pour objectif de montrer l'apport des usages à l'observation des flux. C'est la pratique du covoiturage qui est illustrée ici, à partir des données de l'application BlaBlaCar (mise en relation numérique entre l'offre et la demande de trajets).

Issue des travaux d'un collectif de chercheurs grenoblois, cette carte représente les trajets proposés sur BlaBlaCar entre le 6 et le 21 mars 2019, dans l'aire géographique définie pour Grand A (donc hors liaisons vers l'extérieur comme par ex. Genève, Paris, Marseille...). Chaque trajet a pour origine ou pour destination l'une des 9 villes retenues pour la requête : Albertville, Annecy, Chambéry, Die, Gap, Grenoble, Lyon, Privas, Valence.

Quelques enseignements spontanés sont intéressants : si les grands corridors de mobilité dominant, on voit que presque toutes les communes sont concernées par une annonce de covoiturage. La pratique paraît rentrée dans les mœurs que l'on vive en ville ou pas. Alors que « l'autosolisme » reste de mise (53 % des déplacements des Rhône-alpins de + de 11 ans se font au volant d'une voiture et 8 % comme passager*), on peut légitimement penser que la marge de progression est importante et qu'elle ouvre des perspectives locales aux problèmes de mobilité, notamment pour les trajets quotidiens. De plus, la carte fait apparaître les stations de ski comme des pôles très structurés : cela s'ex-

plique par le poids important des trajets liés aux loisirs dans les pratiques de covoiturage organisé.

Quelques éléments de pondération sont toutefois nécessaires. Le résultat issu des requêtes numériques est graphiquement spectaculaire, mais il doit être relativisé : les 30 000 traces repérées ici (sur 15 jours) sont une goutte d'eau parmi les 15 millions de déplacements quotidiens enregistrés sur l'aire de la carte. Dix fois moins également que les quelque 300 000 déplacements effectués chaque jour entre les grands bassins de vie (aire Grenoble / Savoie, aire lyonnaise et Drôme-Ardèche).

De nombreuses difficultés techniques limitent encore la connaissance du phénomène de covoiturage organisé. Les résultats présentés ici peuvent difficilement être analysés d'un point de vue comparatif, d'autant moins que BlaBlaCar (surtout à cette échelle) est loin d'avoir le monopole de la pratique.

*Enquête déplacements régionale en Rhône-Alpes 2013-2015

Source des données : BlaBlaCar, 2019. Travaux réalisés par Duroudier S., Ployon E., André-Poyaud I., Casagrande A., Chardonnel S., Davoine P.A., Talandier M. de l'Université Grenoble Alpes, CNRS, UMR Pacte, dans le cadre du projet de recherche « Data Institute » financé par l'Idex.

LES TRAJETS PROPOSÉS SUR BLA BLA CAR ENTRE LE 6 ET LE 21 MARS 2019 SUR L'AIRE DE LA CARTE



À lire : « Des espaces publics naissent-ils des usages numériques ? » L'exemple du covoiturage dans GRAND A LE MAG